



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5152

Opération n° 03007002 " Groupe Scolaire Meynis - Mise en conformité sécurité ", 6 rue Meynis Lyon 3e - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-1, programme 20006

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5152 - OPERATION N° 03007002 " GROUPE SCOLAIRE MEYNIS - MISE EN CONFORMITE SECURITE ", 6 RUE MEYNIS LYON 3E - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 20006 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2018/ 4123 du 24 septembre 2018, le Conseil municipal a approuvé le lancement d'une opération, dans le cadre du plan d'équipement pluriannuel 2015-2020, de mise en conformité sécurité pour l'école Meynis.

Par délibération n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation Patrimoine Scolaire 2015-2020 » n° 2015-1, programme 20006.

Le montant de l'opération, initialement estimé à 205 000 € doit être porté à 235 000 € en raison d'une réévaluation des devis de travaux initiaux, liée à des ouvertures en sous-œuvre plus importantes que prévues. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1 « Conservation patrimoine Scolaire 2015-2020 » programme n° 20006.

Les travaux ont été en partie réalisés en 2018 pour 150 000 € et sont prolongés en 2019 pour 85 000 €. Les travaux sont être confiés aux entreprises titulaires des marchés à bon de commande.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études sont attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2018/4123 du 24 septembre 2018 et n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- L'adaptation du montant de l'opération n°03007002 « Groupe Scolaire Meynis – Mise en conformité sécurité », est approuvée. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n°2015-1, programme 20006.
- 2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaire à la réalisation de ces travaux d'investissement.
- 3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n°20006, AP n° 2015-1, opération 03007002 et seront imputées sur les chapitres 20,21, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte-tenu des aléas pouvant survenir :
 - déjà réalisé : 79 000 €;
 - 2019 : 156 000 €
- 4- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, après des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY